



PROTOCOLE SANITAIRE

SAISON 2020-2021

Règles applicables

1. Règles de sécurité des entraîneurs

- Désinfection des mains régulièrement avec du gel hydroalcoolique
- masque de protection à changer toutes les 4 heures maximum
- vêtements propres dédiés uniquement à l'entraînement
- dans la mesure du possible veiller à la distanciation sociale, hormis lors de parades de sécurité ; dans ce cas, une désinfection des mains est rendue obligatoire avant et après toute parade

2. Règles applicables aux gymnastes

- Lavage des mains à l'entrée dans la salle en arrivant
- Lavage des mains régulier tout au long de l'entraînement en fonction de l'organisation de la séance
- S'attacher les cheveux
- Utiliser des vêtements propres dédiés à l'entraînement et la pratique de la gymnastique
- Prévoir des chaussettes dédiées uniquement à l'entraînement
- Utiliser son propre matériel (maniques, sangles etc ...)
- Prévoir une bouteille d'eau personnelle
- Mettre ses affaires dans les gradins à une distance raisonnable des affaires des autres gymnastes
- En ce qui concerne la pratique de la GR, chaque gymnaste devra se munir d'un tapis car le praticable ne sera pas déroulé
- En ce qui concerne la pratique de la gymnastique et le travail aux agrès :
 - * respect de la distanciation sociale entre les gymnastes (pendant d'une gymnaste passe, les autres attendent assises ou pratiquent sur un autre agrès)
 - * se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique avant chaque passage aux agrès à l'exception des gymnastes qui utilisent de la magnésie ; dans ce cas, privilégier le lavage des mains avec du savon
 - * se désinfecter les pieds (si la pratique en chaussettes n'est pas envisageable) au gel hydroalcoolique avant chaque passage aux agrès

ATTENTION :

L'enfant présentant des signes de maladie (rhume, toux, fièvre supérieure à 38C°) ne devront pas se présenter au cours.

De plus, si l'enfant ou quelqu'un de sa famille est testé positif à la COVID 19, a été en contact avec une personne testée positive à la COVID 19 ou une personne malade mais non testée, il ne devra pas non plus se présenter au cours.

Il devra avertir immédiatement le club de cette situation.

3. Règles spécifiques aux cours pitchoun et baby

- seul un parent pourra être accompagnateur du baby ou du pitchoun et les frères et sœurs ne seront pas acceptés dans la salle
- le parent accompagnateur devra être masqué depuis son entrée dans la salle jusqu'à sa sortie
- le parent accompagnateur devra être obligatoirement en chaussettes
- le parent accompagnateur devra se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique dès son entrée dans la salle et à sa sortie

4. Désinfection de la salle de gymnastique et de la salle omnisports

4.1 La désinfection de la salle de gymnastique et de la salle omnisports relève de la municipalité, à savoir, selon les préconisations sanitaires :

- Désinfection quotidienne des salles
- Aération des salles avant et après nettoyage
- Désinfection des poignées de portes des toilettes ;

Les salles seront aérées 15 minutes minimum avant et après les cours, telles que préconisées par les mesures sanitaires.

4.2 Afin de protéger le praticable qui ne peut être désinfecté avec des produits liquides, il sera couvert partiellement de tapis de protection.

4.3 Les poutres, barres, tables de saut, tapis et modules seront désinfectés avec un produit virucide avant chaque session d'entraînement par les entraîneurs.

5. Mise à disposition par le club

Le club mettra à disposition :

- des masques de protection lavables par entraîneur

- des solutions hydro alcoolique en quantité suffisante pour les entraîneurs et les gymnastes qui seront à des points stratégiques, à savoir :
 - * entrée de chaque salle
 - * sortie de chaque salle
 - * à chaque agrès de la salle de gymnastique
- des produits virucides avec des essuie-tout pour un nettoyage après utilisation des agrès ou des modules

6. Règles applicables pour les cours

En sus des règles applicables visées au point 2, les règles suivantes devront s'appliquer :

- Respect des horaires d'entraînement – Attente dans le hall que l'entraîneur fasse l'appel
- Il n'y a plus de nombre maximum d'enfant par groupe mais chaque groupe sera situé dans un secteur bien délimité – Cette limite pourra être revue à la hausse ou à la baisse en fonction des directives gouvernementales
- Respect du sens de circulation mis en place par le club, à savoir :
 - En ce qui concerne la salle de gymnastique :*
 - * entrée par la porte principale sur appel de l'entraîneur
 - * retrait des chaussures dès l'entrée dans la salle
 - * dépôt des sacs et des chaussures dans les gradins avec une distance d'un mètre minimum entre chaque sac
 - * avant d'entrer sur le plateau, désinfection des mains avec une solution hydro alcoolique située à l'entrée de la salle
 - * sortie par la sortie de secours de la salle de gymnastique
 - * désinfection des mains avant de sortir de la salle à la fin du cours
 - En ce qui concerne la salle omnisports*
 - * entrée par la porte principale sur l'appel de l'entraîneur
 - * retrait des chaussures dès l'entrée dans la salle
 - * dépôt des sacs et des chaussures dans les gradins avec une distance d'un mètre minimum entre chaque sac
 - * avant d'entrer sur le plateau, désinfection des mains avec une solution hydro alcoolique située à l'entrée de la salle
 - * sortie par la sortie de secours de la salle omnisports
 - * désinfection des mains et des pieds avant de sortir de la salle à la fin du cours
- Les nouvelles directives n'imposent pas la fermeture des vestiaires mais la municipalité ne s'est pas prononcée et nous conseillons d'éviter l'utilisation des vestiaires si ces derniers devaient être accessibles
- les salles omnisports et de gymnastique sont interdites aux parents qui attendent les enfants dans le hall à la fin du cours ou des stages